



Te Honoraatira N°21 (Avril/Mai 2005) **Le journal municipal de la Ville de Papeete.**

SOMMAIRE

- Papeete fête ses 115 ans
- Priorité à la jeunesse
- 2005 : Tout sur la réforme des noms
- Election : Rappel des pièces à fournir
- Faisons le point sur les travaux
- Te Rama Ora à l'écoute des victimes

PORTRAIT DE TOUS LES MAIRES DE PAPEETE



*Michel BUILLARD 1995 réélu en
2001*



*Louise CARLSON
1993 à 1995*



*Jean JUVENTIN 1977
réélu en 1983 et
en 1989 à 1993*



*Georges PAMBRUN 1966
réélu en 1971 à 1977*



*Alfred POROI
1942 Pdt de la commission
municipale
1945 à 1966*



*Léonce BRAULT
Pdt de la commission municipale
1941 à 1942*



*Georges BAMBRIDGE
1933 à 1942*



*Fernand CASSIAU
1922 à 1933*



*Hyppolite MALARDE
1920 à 1922*



Lucien SIGOGNE
1917 à 1920



François CARDELLA
1890 à 1917

ESPACE JEUNE

Atout, jeunesse !

« YOUNG, HOPE & LIFE », trois mots pour désigner la nouvelle fédération des associations de Papeete créée en décembre 2004 et présidée par Adrien FAUURA .

Trois mots simples qui résument parfaitement les objectifs de la fédération :

YOUNG, une association des associations de Papeete, unies pour travailler pour et avec les JEUNES de Papeete en tenant compte des difficultés et des besoins de chacun.

HOPE, des hommes et des femmes de tout âge qui croient et qui ont confiance en la jeunesse de Papeete et qui souhaitent au travers des actions qu'ils élaborent, redonner l'ESPOIR en un monde meilleur.

LIFE, finalité de l'action commune, la VIE, une BONNE VIE à VIVRE en COMMUNAUTE, avec nos différences dans la paix et la fraternité.

Une fédération à votre service, une fédération à votre écoute.

Pour permettre aux jeunes et aux associations d'accéder facilement aux services que proposent la fédération, Monsieur le Député Maire de Papeete, Michel BUIILLARD a mis à disposition de cette dernière un bureau à la Mairie de Papeete. Ce local sera inauguré sous peu et permettra ainsi aux jeunes de pouvoir trouver dans un même lieu un service d'écrivain public pour l'élaboration de courrier administratif ou bien encore des agents chargés de les accompagner dans leurs démarches administratives.

Une permanence sera également mise en place pour permettre à ceux qui le veulent de venir discuter, en toute liberté sous couverts de l'anonymat éventuellement, de leurs problèmes avec des personnes toujours à leur écoute.

Une fédération au boulot.

Depuis sa création, la fédération n'a pas cessé de travailler avec les quartiers, avec les associations et avec les jeunes.

Dans le cadre de l'insertion des jeunes par l'activité environnementale, trois projets ont vu le jour en collaboration avec les associations de quartier. Il s'agit notamment :



« Vaininiore environnement » porté par l'association Jeunesse Arupa dirigée par Teipoo MAI et qui rassemble 24 jeunes du quartier de Vaininiore ;



« Temauri environnement » porté par l'association jeunesse Ariihotu Nui, dirigée par Linda RUA et qui rassemble 32 jeunes de la résidence Temauri Village ;



« Mission, ia vai ma » porté par la fédération et qui rassemble 84 jeunes du quartier de la Mission.

Ces actions résultent d'un constat partagé par les responsables associatifs : les jeunes des quartiers en âge de travailler ont du mal à trouver du travail ou n'osent pas aller en chercher.

Le principe fondamental des projets ci-dessus repose sur l'utilisation des dispositifs tels que les DIJ et CIG pour permettre aux jeunes des quartiers de se familiariser (ou se re-familiariser) avec le monde du travail et de se remettre en course pour trouver un emploi tout en percevant une indemnité.

Les formations, élaborées en fonction de leurs besoins en collaboration avec le SEFI et l'accompagnement individuel des jeunes par les présidents d'associations et les agents accompagnateurs de la fédération complètent ces mesures.

Ces projets ont débuté fin février et ont donné des résultats intéressants. L'entretien et l'amélioration du cadre et des conditions de vie du quartier où résident les jeunes ont donné à ces derniers une autre perception de leur lieu de vie. A noter la participation active des services de la Mairie de Papeete et de son Député Maire, Michel BUIILLARD qui soutient ces projets.

D'autres projets du même genre sont en cours d'élaboration dans d'autres quartiers.

Une fédération qui s'éclate

Hormis l'insertion professionnelle, il y a également l'animation des quartiers qui a débuté par la grande sortie organisée en février dernier et qui a rassemblé près de 600 personnes, jeunes, adultes, familles des quartiers de Papeete à la rivière de Papenoo.

A suivi, en mars, la super Boum des quartiers organisée à la salle ATEIVI en plein centre de Papeete et qui a rassemblé près de 1 500 jeunes des quartiers.

La programmation des activités jusqu'au mois de juin a déjà été arrêtée. A vos agendas :

- 23 avril : Sortie des quartiers à la Pointe Vénus
- 14 mai : 2ème super Boum des quartiers
- 28 mai : La nuit des rollers sur le front de mer de Papeete
Sélection pour l'élection de Miss Papeete Nui.
- 2 juillet : Dîner-BOUM, Election de Miss Papeete Nui



Une fédération qui accueille

La fédération est prête à accueillir d'autres associations de quartier. Il suffit pour cela d'en faire la demande par écrit au bureau de la fédération qui statuera. A noter que le président de l'association postulante siège automatiquement au Conseil d'Administration de la fédération une fois son adhésion acceptée.

La fédération remercie le directeur de la salle ATEIVI, ainsi que les gardiens, qui ont bien voulu mettre à leur disposition cette salle pour l'organisation de la super boum de quartier en Mars dernier.

Le bureau de la Fédération



Président : FAUURA Adrien
1er Vice-Président : Eric TEMAHUKI
2ème Vice-Président : Linda RUA
Secrétaire Générale : Bernadette TEATA épouse TAURAA
Secrétaire générale adjointe : Marie Christsine ARAI épouse MOEAU
Trésorière : Teipoo MAI
Trésorière Adjointe : Monia TIATOA
Conseiller spécial : Léonard PUPUTAUKI jr

Tél/fax : 41.58.71
BP 9401, Motu Uta, Tahiti, Polynésie Française

ETAT CIVIL INFO

La réforme des noms

Pourquoi cette réforme?

Cette réforme a pour objectifs de modifier les règles de dévolution du nom et ce pour de nombreuses raisons:

- Une recherche d'une plus grande égalité juridique entre les hommes et les femmes
- Une recherche d'une meilleure adéquation des règles de dévolution du nom avec la réalité sociologique (face à l'accroissement des familles monoparentales)
- Lutter contre une possible menace d'appauvrissement du nom de famille.



Pour qui?

Les nouveaux principes :
- ne concernent que le nom de l'enfant

- ne valent que pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2005

Quels choix ?

Les parents pourront choisir de transmettre par déclaration conjointe écrite:

- soit le nom du père: NP
- soit le nom de la mère: NM
- soit le nom du père et de la mère: NP - - NM
- soit le nom de la mère et du père: NM - - C\N

Comment?

Le choix du nom est:

- exercé une seule fois par les parents
- irréversible
- fait personnellement par les parents devant l'officier d'état civil du domicile
- retenu pour l'aîné des enfants et applicable à la fratrie

Quand peut-on faire le choix du nom de famille?

- au moment de la reconnaissance antérieure à la naissance
- au moment de la naissance
- au moment de la reconnaissance postérieure à la naissance
- au moment du mariage

Quelles conditions?

- premier enfant commun du couple

- demande écrite formulée conjointement et personnellement par les deux parents exerçant l'autorité parentale
- le choix n'a jamais été proposé avant (reconnaissance - naissance)

Avec quels documents?

- acte de naissance (copie intégrale) du ou des enfants
- livret de famille ou actes de naissance des demandeurs
- demande conjointe datée et signée
- pièce d'identité des demandeurs

ATTENTION

Entre le 2 janvier 2005 et le 30 juin 2006, une mesure transitoire donne la possibilité aux parents d'obtenir un changement de nom pour l'aîné de la famille si celui-ci est né après le 1er septembre 1990.

Toute la fratrie (frères - soeurs) portera alors le nom de famille souhaitée par les deux parents.

Le changement de nom ou adjonction proposé pour l'aîné de la famille dépend de la nature de sa filiation.

L'adjonction autorisée est celle du nom qui n'a pas été transmis.

Le premier nom reste toujours en première position.

Le double nom ainsi formé est transmissible.

Il est identifié par un séparateur spécifique : le double tiret -



Quelles conditions?

- l'aîné des enfants communs doit avoir moins de 13 ans au 1er septembre 2003 c'est à dire être né à compter du 1er septembre 1990.
- le consentement de l'enfant sur le choix du nom est obligatoire, s'il est âgé de plus de 13 ans au jour de la demande
- la demande est formulée conjointement et personnellement par les deux parents naturels, mariés ou divorcés exerçant l'autorité parentale.

Où se présenter?

- à la mairie du domicile de l'aîné des enfants qui transmet le dossier
- à sa mairie de naissance

Avec quels documents?

- livret de famille
 - acte de naissance du ou des enfants (copie intégrale)
 - attestation sur l'honneur certifiant que les parents n'ont pas d'autres enfants en commun mineurs.
 - consentement de l'enfant si celui-ci a plus de 13 ans au jour de la demande.
- Le non exercice par les parents de la faculté qui leur est offerte équivaut à un choix

ZOOM SUR ...

L'Association Te Rama Ora

Vous avez été victime, ou connaissez quelqu'un qui a été victime, de :

- coups et blessures volontaires
- vol
- escroquerie
- fraude
- accident de la circulation
- incivisme, problèmes de voisinage
- crime de sang, violences sexuelles
- non contribution aux charges de famille d'un parent suite à une séparation.

L'association Te Rama Ora est là pour vous aider, vous écouter, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches avec la justice.

L'association peut vous apporter une aide morale, psychologique, juridique et administrative.

Elle vous aidera à déposer plainte, à prendre un avocat, y compris en engageant la procédure d'aide juridictionnelle (qui permet d'avoir l'assistance d'un avocat gratuitement lorsque

vos revenus sont modestes), elle vous assistera lors de rendez-vous avec l'avocat et vous accompagnera et soutiendra lors des audiences devant le tribunal.

Ses services sont gratuits. Le personnel est bilingue tahitien-français.

L'association de Polynésie française d'aide aux victimes et de médiation « Te Rama Ora » a été créée sous l'égide des juges du tribunal, en partenariat avec la gendarmerie nationale et de nombreuses institutions du pays.

Vous pouvez vous présenter :

soit le jeudi de 8 h à 15 h au bureau R6 au Palais de Justice, où un conseiller d'aide aux victimes bilingue vous recevra (Tél : 41 55 08 BP 101Papeete),
soit du lundi au vendredi, de 8h à midi, au siège de l'association (15, avenue Bruat, rez-de-chaussée, local de gauche).

Contacts : Vini : 76 52 50 - Tél : 43 20 41

Fax : 43 - 20 - 45

Email :victimes@mail.pf

Site :www.teramaora.pf

Tavana a reçu

Représentant de Taïwan à Paris

15 mars 2005 : Monsieur Chiou Jong-Nan



Ministre des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande

Monsieur le Député-Maire de Papeete, Michel Buillard, a reçu ce jeudi 31 mars 2005 la visite de Monsieur Phil Goff, Ministre des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande.

A cette occasion, Tavana a souhaité un développement des échanges culturels entre les deux pays, et notamment d'échanges de jeunes étudiants néo-zélandais et polynésiens.



Un représentant de l'Institut des Hautes Etudes de la défense

11 avril 2005 : de gauche à droite, Général Michel PERRODON, Colonel Guillaume de CHERGE de l'Institut des Hautes Etudes de la défense, Monsieur Alban ELLACOTT Adjoint au maire



Association des diabétiques de Polynésie

26 avril 2005 : Tavana a reçu l'association présidée par Auguste Maoni afin de prévoir un local à Vaitavatava pour le dépistage du diabète. Projet qui verra le jour certainement dans quelques mois. De gauche à droite : Auguste Maoni, Tavana, Marie-Claude BIGAULT, Yvonne MORILLON, Michel DECECCO, Docteur Boissin et Charles Maoni.



URBANISME

Rue COOK - Opération Salubrité

Tout le monde a pu remarquer que la vieille maison de bois délabrée sise au numéro 7 de la rue Cook a été démolie. Les riverains sont soulagés de voir la disparition de ce point noir qui leur causait tant de soucis depuis ces deux dernières années.

En effet cette maison laissée à l'abandon par ses propriétaires était devenue un lieu de rassemblement des personnes "n'ayant pas de domicile fixe" (S.D.F.). Plusieurs pétitions avaient été envoyées par les habitants du quartier aux autorités compétentes, mais sans résultat. Aujourd'hui la mairie a décidé de mettre un terme à cette situation en prenant un arrêté de démolition de cette habitation devenue dangereuse et insalubre. Les commerçants de la rue Cook remercient Tavana pour cette initiative.



CHANTIERS EN COURS

Dans le cadre de sa politique de la ville en matière de structure de proximité, et en particulier à vocation sportive, la commune de Papeete s'est engagée dans la réalisation d'équipements sportifs neufs et dans la rénovation d'équipements existants.

Plateau sportif à Vaitavatava

Dans l'attente de la construction de la salle polyvalente de Papeete, un plateau sportif provisoire est réalisé à Vaitavatava pour permettre aux jeunes de ce quartier de disposer d'un équipement de loisirs. Il est situé entre le parking relais et la future salle des arts martiaux du Cours de l'Union Sacrée.

Ouverture : mai 2005.



Plateau sportif de Vaininiore

A l'emplacement de l'ancien dispensaire communal, la commune a prévu d'aménager un plateau sportif pour les jeunes du quartier qui ne disposent pas d'espaces de jeux et de loisirs. Diverses activités peuvent être accueillies en journée sur ce site. Le maire a indiqué que cet équipement est évolutif et qu'il s'intègre dans le cadre d'un projet beaucoup plus ambitieux qui est à l'étude pour le moment. Toutefois afin de ne pas trop faire attendre les jeunes, Tavana a décidé d'affecter un crédit de 10 millions de francs pour réaliser un premier plateau comprenant volley et basket ball.

Ces deux exemples illustrent la volonté de la commune de Papeete de poursuivre sa politique d'équipements de proximité qui consistent à se rapprocher toujours davantage de la population des quartiers.



Cathédrale Notre-Dame

Les fidèles de Papeete vont enfin retrouver leur cathédrale puisqu'elle rouvre ses portes fin avril. Outre sa belle robe aux couleurs d'origine, tout le monde a pu constater un changement : il n'y a plus de clôture, le muret de pierre a disparu. Ce n'est pas pour déplaire aux habitants et aux visiteurs puisque le ciment sera remplacé par du gazon et des parterres de fleurs. On peut dire qu'il n'y aura plus de séparation entre les fidèles et l'église. Merci à Tavana et à père Christophe pour ce cadeau.



Maururu Yves et nana

Le Directeur des Services Techniques, Yves Kocher, rentre en métropole après 3 années de bon et loyaux services à la Mairie de Papeete. A cette occasion ses agents, notamment les dames et demoiselles, ont tenu à marquer le coup en faisant trois petits tours et puis s'en vont... au kikiriri. Nana Yves et Maururu.



SPORT

Taputo Tapone

Ils étaient une trentaine d'enfants âgés de 7 à 12 ans venant de différents quartiers à s'initier à la pratique du judo pendant la période de novembre 2004 à février 2005. C'est une expérience très réussie qui a conquis tout le monde : les enfants, les parents et les professeurs. L'opération est financée par le contrat de ville, le Judo Club et les parents des bénéficiaires. Merci en particulier à MM. Alain BESNIER et Yann LAFORTUNE pour leur patience. Compte tenu du succès rencontré, les responsables envisagent de monter de nouveaux stages très bientôt pour d'autres enfants.



BUDGET 2005 de la commune

Dans le budget 2005 de la commune de Papeete qui a été approuvé par le Conseil Municipal, nous avons noté deux opérations qui ne manqueront pas d'intéresser les habitants et les visiteurs.

Rénovation du marché de Papeete

Comme vous avez pu le constater, des travaux urgents sont nécessaires pour améliorer les conditions de sécurité et d'hygiène du marché ainsi que son aspect esthétique.

Des crédits de 80 M FCP permettront sur 2005 et 2006 de financer les travaux suivants :

- mise en peinture du bâtiment, réfection de la protection anti-feu ;
- travaux d'électricité ;
- réparations des structures métalliques et de la toiture ;
- nouvel assainissement ;
- réparation des escalators.

Les travaux pourront démarrer à la fin de 2005 dès que les études sont terminées et dureront environ six mois.



Entretien du réseau d'assainissement pluvial

Le réseau d'assainissement pluvial de la ville de Papeete nécessite un entretien permanent qui est assuré jusqu'ici par la SPEA.

Un appel d'offres sera lancé par la commune cette année et mettra en concurrence les entreprises spécialisées de la place pour améliorer la qualité de ces prestations. Un crédit de 20 millions de FCP est prévu pour ce marché. Souhaitons que nous verrons moins d'inondations lors de la prochaine saison des pluies.



RAPPEL

Bientôt les élections

Pour voter il vous faut obligatoirement montrer une pièce d'identité

Liste des documents admis comme pièce d'identité :

- Carte nationale d'identité, même périmée
- Passeport, même périmé
- Carte d'invalidité civile ou militaire (avec photo)
- Carte d'identité de fonctionnaire (avec photo)
- Permis de conduire



N'attendez pas le jour des élections pour retirer votre carte d'électeur, vous avez la possibilité de venir la retirer au bureau des élections de la mairie, pendant les heures d'ouverture des bureaux (de 7h30 à 15h30 du lundi à jeudi et 7h30 à 14h30 le vendredi)



*Bureau des élections
avec Raivaru et Rosemonde
Tél : 415 764*

Les grandes vacances approchent Pensez à votre passeport Vérifier la validité de votre passeport

Nous vous rappelons que la demande de passeport doit être déposée à la mairie de votre domicile. La police municipale est à votre disposition pour vous donner les imprimés à remplir et recevoir votre demande.

Attention : il faut compter un délai de 4 à 6 semaines. N'attendez pas le dernier moment.

Si vous passez par les Etats Unis (pour un séjour ou un simple transit), il vous faut impérativement un passeport à lecture optique : renseignez-vous auprès de la police municipale. Sans le passeport à lecture optique, vous risquez d'être refoulé par les autorités américaines.

La délivrance des passeports en urgence est possible dans certains cas exceptionnels comme une évacuation sanitaire ou un décès d'un membre de la famille hors du territoire. Mais un justificatif doit être joint à l'appui de la demande en urgence.



ÉVÈNEMENTS

Évangéliser en Rollers...

Nouvelle manière de porter l'évangile trouvée par les jeunes. Ils étaient une centaine, tous âgés entre 10 et 30 ans. Ils viennent des 9 arrondissements évangéliques de la Polynésie française.

Ils ont sillonné la ville pour porter la parole de Dieu. La paroisse d'Evaneria de Taunoa a servi de point de départ pour le relais biblique, spécialement mis en place pour les festivités de l'arrivée de l'évangile. Le point d'arrivée était le stade Willy Bambridge, mais les jeunes devaient rendre visite auparavant au pasteur de chaque paroisse protestante de la ville afin de recevoir un enseignement sur l'évangile.

Le circuit était composé de quatre étapes avec un arrêt à chaque étape. Comme les jeunes ont de l'imagination, les organisateurs ont décidé de réaliser la première étape en vélo, la seconde en roller, la troisième en trottinette et la quatrième en skate.

Devant le succès rencontré, les participants ont promis de recommencer l'expérience l'année prochaine. On peut leur faire confiance, ils trouveront un nouveau moyen de "local motion".



Sur les traces de COOK

Le Capitaine COOK était venu à Tahiti en 1769 pour étudier la planète Vénus. Même si l'expédition s'était soldée par un échec, elle avait au moins eu le mérite de faire connaître Tahiti.

Une réplique parfaite du bateau ENDEAVOUR utilisé à l'époque par les membres de l'expédition, était en escale dans le port de Papeete durant la fin du mois de février. Nous avons été nombreux à pouvoir monter à bord et à faire un voyage historique dans notre passé.



Parking api

Cà y est : la place Jacques CHIRAC est officiellement ouverte au public depuis le 25 février par le président sénateur Gaston FLOSSE en présence de ses ministres.

Papeete compte un parking public et une aire de promenade de plus. Rappelons que les travaux ont démarré fin 2003 et ont duré 17 mois. A noter qu'il y a 16 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.



Matahiapo Arearea

“Soirée réussie”, d’après mama Henriette. Le vendredi 18 mars n’était pas de tout repos pour les matahipos du Utuafare de Papeete. Dès le matin, ils étaient tous au Liou Fong afin de mettre en place tables, chaises, décorations... pour la soirée.

18h30, les mamas étaient toutes pimpantes, prêtes à accueillir et servir. Au menu, 7 plats chinois, un bar pour les déshydratés et des enveloppes surprises avec de supers cadeaux.

Chants et danses des mamas pour animer et fin des festivités à 02h00 du matin pour les fêtards mais 04h00 pour nos courageuses personnes âgées.

Tous cela pour un objectif principal, récolter des fonds afin de payer l’hôtel et les déplacements d’un voyage sur Hawaii du 4 au 11 juin et celui pour les Etats Unis prévu en octobre. L’association voudrait remercier les généreux donateurs, tels que Tavana et son conseil municipal, le Tomite Taurua, Noa Tetuanui, le restaurant Liou Fong ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce bal.

